

L'Université de Montpellier recrute un Electricien courants forts (H/F)

L'Université de Montpellier compte près de 49 000 étudiants et 4 800 personnels. Avec 16 UFR, Ecole et Instituts, elle couvre plusieurs champs disciplinaires : sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique... Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'UM figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle comprend 72 structures de recherche réparties dans 9 départements scientifiques, 16 plateformes technologiques ou centres de services pour la recherche et 9 écoles doctorales. Elle a obtenu la labellisation I-SITE pour le projet « Montpellier University of excellence » (MUSE) qu'elle coordonne aux côtés de 15 partenaires. Autour du triple objectif « Nourrir, soigner, protéger », le projet MUSE s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'UM et de ses partenaires.

Caractéristiques de l'offre

Type de contrat	Dates de contrat	Quotité de travail	Rémunération mensuelle
CDD de droit public Catégorie C	Dès que possible au 31/07/2022	100 %	1570 € brut 1260 € net estimé

Affectation

- **Structure de rattachement** : Direction du Patrimoine Immobilier (DPI)
- **Environnement de travail** : La Direction du Patrimoine Immobilier pilote les opérations de :
 - Construction,
 - Gros Entretien Renouvellement (GER), Mise en sécurité et/ou conformité,
 - Réhabilitation, restructuration, rénovation,
 - Accessibilité et cadre de vie, aménagement, infrastructures...La DPI participe également à toutes les opérations sous maîtrise d'ouvrage extérieure pour assister les utilisateurs et veiller, de la programmation à la réception des travaux, à ce que les bâtiments puissent être exploités et maintenus correctement.
- **Localisation** : Montpellier

Présentation du poste

- **Mission principale** :
Participer au sein de l'atelier courants forts de la DPI de l'Université de Montpellier, aux missions de maintenance, de modification et d'extension des installations électriques ainsi qu'à l'accompagnement du bureau de contrôle sur l'ensemble des 90 bâtiments (213 000 m² de surface SHON, dont plus de la moitié de laboratoires scientifiques et techniques, avec de nombreuses installations électriques datant des années 60) et les espaces extérieurs (5 sites, 32 ha de non bâti : Voirie et Réseaux Divers, coursives couvertes, ...) gérés par le service maintenance et exploitation A.
- **Activités** :
L'agent assurera seul ou en équipe des interventions relatives aux courants forts pour les missions suivantes :
 - Diagnostiquer les pannes et effectuer les réparations,
 - Contrôler, vérifier et maintenir des équipements courants forts,
 - Modifier et étendre des installations électriques existantes,
 - Réaliser de nouvelles installations électriques.
 - effectuer les levées des réserves émises par les bureaux de contrôle lors des vérifications périodiques réglementaires des installations électriques.

Il participera également à d'autres missions de maintenance des autres ateliers suivant les besoins de la DPI.

- **Contraintes :**

Conditions de travail parfois difficiles (bruits, poussières, odeurs, travail en hauteur sur terrasse, accès difficiles en galerie technique et vides sanitaires). Horaires occasionnellement décalés.

Profil recherché

- **Qualifications / diplômes :** CAP et/ou BEP ou baccalauréat professionnel d'électrotechnique.
- **Expérience :** non oui

COMPETENCES

Il devra avoir une connaissance approfondie :

- De l'électricité courant fort,
- Du matériel électrique,
- Des symboles pour la lecture de schémas
- Les notions de base sur les schémas des régimes du neutre (TT, TN et IT).

Permis B valide exigé

En savoir plus

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation	2021-I1440
Dépôt CV et LM	https://umemplois.umontpellier.fr/
Clôture des candidatures	Le 18/10/2021 à 23h59
Contacts – organisation du recrutement – renseignements sur le poste	<input checked="" type="checkbox"/> drh-recrut-biats@umontpellier.fr ☎ 04 67 14 99 30 <input checked="" type="checkbox"/> patrice.wezel@umontpellier.fr ☎ 04 67 14 31 12 ou ☎ 06 88 33 53 04

Avantages (selon la nature et la durée du contrat)

- ✓ Restauration collective
- ✓ Possibilité de bénéficier de prestations sociales
- ✓ Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université
- ✓ Accès à l'offre de formation des personnels de l'université...

Caractéristiques du contrat

- ✓ contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat,
- ✓ pour les contrats d'une durée < à 12 mois : 35h hebdomadaire et 2,5 jours de congés payés par mois pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
 - * soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
 - * soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par anles congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail.
- ✓ temps de travail aménageable en fonction des nécessités de service et accord de la hiérarchie
- ✓ versement d'une prime de précarité sous réserve des conditions d'éligibilité

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ jouir de ses droits civiques
- ✓ compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions,
- ✓ être en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ visite médicale préalable à l'embauche
- ✓ pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ ne pas avoir bénéficié d'une rupture conventionnelle auprès d'un employeur public